



Question écrite – Mesures de prévention et d'adaptation face aux épisodes de canicule

Les épisodes de fortes chaleurs sont appelés à devenir plus fréquents, plus intenses et plus longs. Les effets du changement climatique et l'augmentation attendue des épisodes de canicule sont connus et documentés depuis de nombreuses années. Cette évolution appelle les collectivités publiques à anticiper, et non seulement à réagir, en mettant en œuvre les adaptations nécessaires pour protéger la population.

Dans ce contexte, il paraît utile de disposer d'une vue d'ensemble des mesures déjà mises en œuvre à Porrentruy ainsi que de celles qui sont planifiées afin de faire face à ce défi, tant pour protéger la population que pour adapter les infrastructures communales aux conditions climatiques qui s'imposent désormais.

Dans ce contexte, le Conseil municipal peut-il répondre aux questions suivantes :

1. **Aménagement de l'espace public** : quelles sont les mesures actuellement mises en œuvre ou planifiées afin de limiter les effets des fortes chaleurs dans l'espace public (végétalisation, création de zones d'ombre, choix des matériaux lors des aménagements et réfections d'espaces publics, etc.) ?
2. **Accès à la fraîcheur et à l'eau** : quels dispositifs sont mis à disposition de la population lors des épisodes de canicule (accès aux fontaines, points d'eau potable, adaptation des horaires de certaines infrastructures, etc.) ?
3. **Protection des personnes vulnérables** : quelles mesures spécifiques la commune prévoit-elle en faveur des personnes particulièrement exposées aux risques liées aux fortes chaleurs ? La commune dispose-t-elle de procédures particulières, en lien avec l'ORCOC et/ou en collaboration avec les organisations de soins et d'aides à domicile, les établissements médico-sociaux, etc. ?
4. **Patrimoine bâti communal** : quelles démarches ont été entreprises ou sont envisagées afin d'améliorer le confort thermique des bâtiments communaux, en particulier ceux accueillant des enfants, des personnes âgées ou du public ?
5. **Organisation des services communaux** : quelles adaptations sont mises en place (ou prévues) pour les collaboratrices et collaborateurs de la commune et pour le fonctionnement des services lors des épisodes de fortes chaleurs ?

Enfin, le Conseil municipale peut-il indiquer si ces différentes actions s'inscrivent dans une stratégie communale ou dans une planification globale d'adaptions aux épisodes de canicule et, le cas échéant, quelles en sont les principales orientations ?

Le groupe PS-Les Vert-e-s remercie le Conseil municipal pour les réponses à ces questions.

Clara Loichat

S. Vuin

D. Bunt